

Le cimetière gaulois de Saint-Sulpice (Vaud)

Autor(en): **Bourgeois, Victor-H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-20049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de dire sur l'atmosphère¹ vaudoise, on peut compter pour un quart ce qu'elle tient du Pays de Vaud, et pour un quart ce qu'elle tient du Dauphiné et du Languedoc.

Eugène RITTER.

LE CIMETIÈRE GAULOIS DE SAINT-SULPICE (VAUD)

Au printemps de l'année 1910, M. Freymond, propriétaire d'une carrière de sable située à Saint-Sulpice, près Lausanne, signalait la découverte de tombes paraissant fort anciennes. Le service des Monuments historiques du canton de Vaud qui prit la chose en mains, reconnut un cimetière de grandes dimensions, et qui avait été utilisé à diverses époques depuis des temps très reculés. Plusieurs tombes, une trentaine, dit-on, avaient été détruites antérieurement sans examen, mais ce qui restait à découvrir devait compenser largement ce qui avait été perdu.

Les tombes les plus anciennes appartenaient à l'âge du bronze et provenaient vraisemblablement de la station lacustre située non loin de là. Tout autour de ces tombes de l'âge du bronze on découvrit peu à peu des sépultures datant de l'époque barbare et réparties en deux couches superposées, les tombes de la couche inférieure étant en terre libre, les

¹ M. Taine disait : *le milieu* ; je préfère l'autre terme, qui exprime mieux le caractère impalpable, et cependant si sensible, de cette influence qui s'ajoute toujours à celle de la race, pour la renforcer ou pour la contrarier. Le pays où l'on passe les années de la jeunesse, l'entourage qu'on y trouve alors, sans donner à une personne une empreinte aussi directe et profonde que le fait la race dont elle sort, sont certainement capables d'influer sur son caractère et sa manière d'être.

supérieures par contre généralement dallées, avec emploi de terre glaise en guise de mortier.

Le 12 septembre 1910, le service des Monuments historiques ayant remis la suite des fouilles au Musée historique vaudois, M. Aloïs de Molin reconnut, par les découvertes qu'il y fit, un cimetière mérovingien auquel il prit le plus vif intérêt, et il chargea son adjoint, M. J. Gruaz, de pratiquer les fouilles. C'est ce dernier qui dès lors s'occupa des recherches sur place avec un zèle et un dévouement dignes de tout éloge. Il fouilla scrupuleusement deux cents tombes. Les objets trouvés au cours de son exploration furent nombreux et des plus intéressants, quelques pièces sont uniques en Suisse et d'un intérêt de tout premier ordre.

MM. de Molin et Gruaz publièrent dans les numéros 3 1911, 4 1911, 1 et 2 1912 de la *Revue Charlemagne* un compte rendu très détaillé et richement illustré des fouilles de ce cimetière mérovingien, et les excellentes aquarelles de M. Gruaz donnent une idée très réelle des objets trouvés. M. M. Reymond avait déjà publié dans le numéro 2 1911 de la même revue une première notice signalant la découverte du cimetière mérovingien de Saint-Sulpice. Nous renvoyons donc aux numéros précités de la *Revue Charlemagne* pour tout ce qui concerne le cimetière mérovingien. Les fouilles furent exécutées en 1910, 1911 et printemps 1912, et s'étendirent à deux cents tombes.

Nous eûmes la bonne fortune d'assister aux premières trouvailles. M. Albert Simon, ingénieur à Lausanne, dont nous relèverons plus loin tous les mérites et la reconnaissance qui lui est due au sujet des fouilles de Saint-Sulpice, nous avisa aussitôt que M. Freymond, propriétaire de la carrière, lui eut signalé la découverte des premières tombes. Nous en nantimes M. C. Décoppet, alors chef du Départe-

ment de l'instruction publique du canton de Vaud, qui nous chargea d'accompagner sur place M. Simon et de rédiger un rapport. A la suite de cette visite M. Décoppet nous offrit la direction des fouilles, mais des raisons de santé nous obligèrent à ce moment à renoncer à cette offre aussi aimable que tentante.

Au printemps 1912, l'on croyait les travaux de Saint-Sulpice terminés; mais ce territoire particulièrement riche et favorisé nous réservait d'autres surprises. Il ne souffrit pas que notre intérêt pour lui sommeillât longtemps, et en juin de cette même année 1912 M. Freymond signalait la découverte de nouvelles tombes, qui, dès les premiers indices, se révélèrent beaucoup plus anciennes que celles étudiées précédemment. Elles appartenaient manifestement, ainsi que nous le verrons plus loin, à la seconde phase de l'âge du fer, c'est-à-dire à la période dite de La Tène.

Ainsi, après un cimetière mérovingien, Saint-Sulpice nous offrait une nécropole gauloise. Les fouilles furent reprises avec une nouvelle ardeur par le Musée historique de Lausanne, avec le dévouement inlassable de M. Gruaz, la parfaite complaisance de M. Freymond et la générosité continue de M. Simon.

Les trouvailles furent si nombreuses et si importantes, que les recherches durèrent de juin 1912 à fin juillet 1914. La mobilisation générale de l'armée suisse mit fin aux travaux, mais les fouilles ne sont pas encore terminées; espérons qu'elles reprendront quand les événements le permettront.

C'est M. Gruaz, qui encore cette fois, surveilla les fouilles, étudiant minutieusement chaque tombe, rédigeant un journal détaillé, ne négligeant aucun détail, et mettant toute son âme dans ces trouvailles de Saint-Sulpice.

Le 6 février 1914, nous eûmes le plaisir d'accompagner

M. Gruaz à Saint-Sulpice ; la course se fit à pied de Lausanne à Morges, avec arrêt de deux heures à la carrière, où, par un froid très vif, M. Freymond ouvrit une tombe devant nous, et découvrit un squelette sur lequel reposait un fragment de fibule en fer. Le froid et les travaux de l'exploitation du sable empêchèrent ce jour-là de prolonger les fouilles.

Le résultat de ces longues recherches vient enfin de paraître dans les numéros 4 1914 et 1 1915 de l'*Indicateur des Antiquités suisses*, sous la forme d'un travail du plus haut intérêt publié par M. Gruaz, qui exécuta les fouilles, et M. D. Viollier, vice-directeur du Musée national, un des savants qui connaissent le mieux l'archéologie préhistorique de la Suisse.

Le cimetière de Saint-Sulpice et les découvertes qu'il a permis de faire ont acquis une telle importance que nous croyons complaire aux lecteurs de la *Revue historique* en donnant ici une analyse détaillée de l'étude et de la publication de MM. Gruaz et Viollier. Jusqu'ici le public a presque tout ignoré de ces longues recherches faites à la porte de Lausanne et des résultats magnifiques qu'elles ont donnés.

Cette publication est intitulée : « *Le Cimetière gaulois de Saint-Sulpice. Fouilles exécutées, par les soins du Musée historique vaudois, juin 1912 à fin juillet 1914* » et se divise en deux parties. La première, traitée par M. Gruaz, fait l'historique du cimetière et des fouilles, et donne l'inventaire complet des sépultures avec tous les objets trouvés, qui sont représentés dans le texte par des dessins dus à la plume habile de M. Gruaz lui-même, et qui illustrent abondamment sa nomenclature. Deux plans, l'un du cimetière, l'autre de sa situation, exécutés également par M. Gruaz, complètent son exposé. (Fig. 1).

C'est le 25 juin 1912 que M. Freymond signalait la décou-

verte de nouvelles tombes, et M. Gruaz se rendit immédiatement compte que leur caractère était tout différent de celles du cimetière mérovingien; la profondeur des sépultures, l'orientation, l'état précaire du squelette, attestaient une époque beaucoup plus ancienne que celle des tombes étudiées jusqu'à ce jour. Enfin, les objets trouvés, soit trois fibules, dont deux en bronze et une en fer, plus un petit bracelet dentelé en bronze, s'assimilant aux types de La Tène I c donnés par M. Viollier dans son mémoire sur une nouvelle subdivision de l'époque de La Tène ¹, permirent de fixer sans tarder l'âge de cette nouvelle découverte.

Les fouilles réservèrent une foule de surprises, tant par la rareté et la beauté des objets qu'au triple point de vue archéologique, historique et chronologique.

Une tombe à incinération livra un fragment de bracelet et une épingle de bronze identiques aux formes lacustres et pouvant remonter au début du Hallstattien. La pratique de l'incinération s'est maintenue parallèlement à celle de l'inhumation.

Le cimetière gaulois est situé à vingt mètres au nord des dernières tombes mérovingiennes, entre le chemin communal et la route de Lausanne à Morges, à une soixantaine de mètres de celle-ci. Le territoire de Saint-Sulpice, grâce à sa position exceptionnelle, fut habité dès l'époque des pallafites; une station lacustre se trouvait, en effet, non loin de là, et des fragments de poteries de cette époque furent trouvés fréquemment près de l'embouchure de la Venoge. La découverte du cimetière gaulois venait compléter la chaîne des âges représentés sur ce territoire, à l'exception toutefois de

¹ D. VIOLLIER, « *Une nouvelle subdivision de l'époque de la Tène,* » dans les Comptes Rendus de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Dijon 1911, p. 336.

la domination romaine, dont aucune trace, aucune trouvaille ne furent révélées jusqu'à aujourd'hui.

Les fouilles du cimetière gaulois furent exécutées en partie aux frais du Musée historique vaudois et en partie grâce au généreux concours financier de M. Simon, ingénieur à Lausanne. C'est lui qui fit don au Musée historique de la presque totalité des objets trouvés au cours de ces longues recherches dans les deux cimetières, mérovingien et gaulois. M. Simon fut un vrai mécène, et le Musée lui doit une reconnaissance dont il aura peine à s'acquitter. Sans cette intervention généreuse et cet appui qui ne faiblit pas un instant durant quatre années, quelle aurait été la marche des fouilles, quel en aurait été le résultat, et combien d'objets d'une beauté incomparable et d'une rareté extrême n'auraient peut-être pas été perdus pour nos collections et notre histoire?

Une centaine de tombes gauloises furent ainsi explorées à leur tour, après les deux cents sépultures mérovingiennes; et cette étude minutieuse n'alla pas toujours sans de grandes difficultés, soit du fait de l'exploitation même de la carrière, que l'on ne pouvait entraver, soit du fait de la distance et du manque de communications qui faisaient perdre à M. Gruaz de longues et précieuses heures en de continuelles courses à pied, aller et retour et par tous les temps.

Il faut aussi relever ici la parfaite obligeance que M. Freymond, propriétaire de la carrière, ne cessa de témoigner pendant toute la durée de ces fouilles; non seulement il facilita l'exploration des deux cimetières, mérovingien et gaulois, mais il se révéla lui-même un fouilleur habile et consciencieux pendant l'étude de chaque tombe. Il faut avouer ici franchement que le territoire de Saint-Sulpice, du moins la partie qui nous occupe, a vu le jour sous une bonne étoile, et

il est vraiment rare pour un musée de pouvoir pratiquer des recherches et des fouilles dans des conditions aussi heureuses qu'à Saint-Sulpice, où la bonne grâce parfaite du propriétaire, combinée avec la générosité inépuisable d'un mécène, facilitait de toute façon le travail, et faisait affluer, sans en perdre un seul, dans les salles du Musée de Lausanne, tous les objets trouvés.

L'appui de M. Simon ne s'est pas borné à l'acquisition et au don de la presque totalité des trésors trouvés dans les cimetières mérovingien et gaulois, mais il subventionna encore directement les fouilles de ce dernier, pour seconder le musée, limité dans ses ressources.

M. de Molin s'intéressa vivement aux découvertes faites à Saint-Sulpice, dont mieux que personne il comprenait toute l'importance. Mais la mort ne lui a pas permis de jouir jusqu'au bout de ces superbes trouvailles et de les mettre en valeur comme elles le méritent dans les vitrines de son musée.

A côté de la carrière Freymond se trouve situé un grand terrain qui est la propriété de la commune de Saint-Sulpice, et qui présente un intérêt considérable par le fait qu'il doit contenir probablement la partie la plus importante du cimetière gaulois.

M. Gruaz termine la première partie de son texte par les phrases suivantes, auxquelles tous les amateurs du passé souscriront sans exception :

« Nous espérons que M. Freymond trouvera les facilités
» pour se rendre acquéreur de ce domaine et que nous pour-
» rons, avec l'aide de l'État de Vaud, qui nous a constam-
» ment prêté son appui, continuer les fouilles de Saint-Sul-
» pice, de manière à réaliser dans sa totalité, en faveur de
» notre musée, le mobilier du cimetière gaulois, qui, au point

» de vue archéologique et ethnique, offre, pour notre contrée
» particulièrement, un intérêt de premier ordre. »

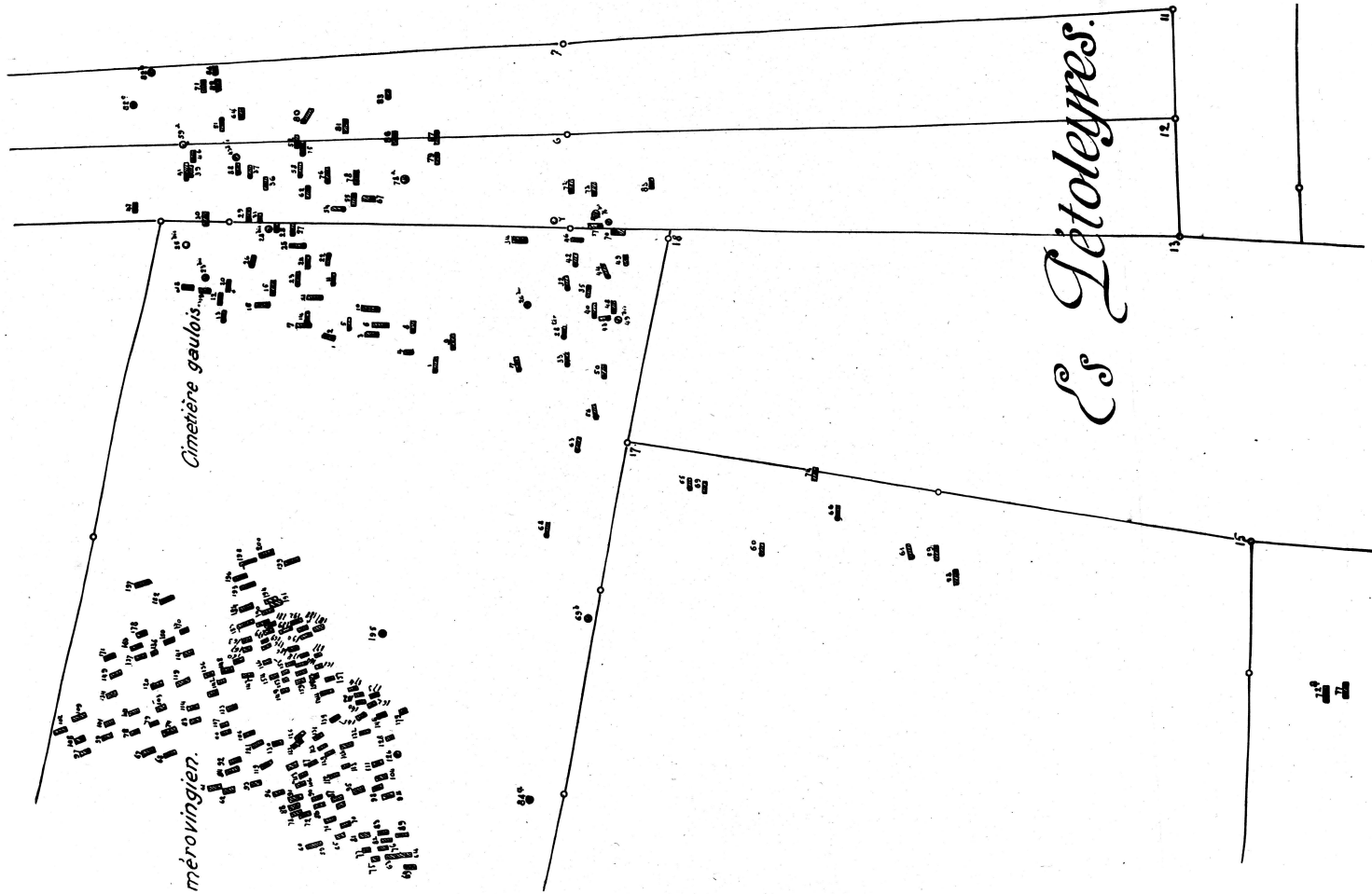
Après ces préliminaires M. Gruaz passe à l'inventaire de la centaine de tombes qu'il a fouillées, et il complète, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, sa nomenclature par les dessins très exacts, au quart de la grandeur réelle, de tous les objets trouvés. Il faut louer sans réserve la patience, la minutie et la persévérance avec lesquelles M. Gruaz a poursuivi et mené à bonne fin une tâche aussi longue et difficile, et son nom restera, avec celui du regretté A. de Molin, attaché pour toujours à l'histoire de la découverte des cimetières de Saint-Sulpice.

La deuxième partie de la publication qui fait l'objet de notre résumé est due à la plume de M. Viollier, vice-directeur du Musée national, dont la compétence en la matière atteint un degré rare chez nous ; on peut dire, sans crainte d'être démenti, que M. Viollier est un des savants suisses qui connaissent le mieux l'archéologie préhistorique, dont il a fait sa spécialité, et tout particulièrement l'époque de La Tène chez nous.

M. Viollier commence, de son côté, par rendre hommage au mérite de M. Gruaz, à la complaisance de M. Freymond et à la générosité de M. Simon. Puis il passe à l'étude scientifique des sépultures et des trouvailles du cimetière gaulois.

Nous pensons faire plaisir aux lecteurs de la *Revue historique* en précisant certains détails, et c'est dans cet espoir que nous nous étendons sur ces sujets et puisons largement dans le texte de M. Viollier, pour en altérer le moins possible la valeur et la portée scientifique.

Jusqu'à ce jour on a étudié quatre-vingt-sept tombes à inhumation et treize à incinération. De ces treize tombes à



Plan des cimetières de Saint-Sulpice.

incinération dix appartiennent à l'âge du bronze, et une seule à l'époque gauloise. Les deux dernières semblent n'avoir été que des foyers rituels, ne contenant aucun débris d'ossements.

Des quatre-vingt-sept sépultures à inhumation, deux appartiennent à l'époque des invasions (V^e-VIII^e siècle après Jésus-Christ), et sont des sentinelles avancées du cimetière mérovingien voisin. Les tombes restantes se répartissent de la manière suivante, d'après leur mobilier :

La Tène I a	=	6	tombes
La Tène I b	=	20	»
La Tène I c	=	36	»
La Tène II	=	1	»
Epoque indéterminée	=	9	tombes
sans mobilier	=	12	tombes

De ces soixante-douze tombes avec mobilier, six seulement sont des sépultures de guerriers; toutes les autres sont des tombeaux de la population civile. Les sépultures furent creusées en ordre dispersé, comme c'est le cas à Vevey, Münsingen et Andelfingen, sans plan déterminé. Elles forment plusieurs groupes.

Il reste à fouiller la partie centrale du cimetière qui se trouve en partie sur le terrain appartenant à la commune de Saint-Sulpice et en partie sur la continuation de la carrière Freymond. M. Viollier exprime ici aussi le vœu que les autorités compétentes, qui sont si bien armées par la loi, sauront faire respecter la partie du cimetière se trouvant sur le terrain communal et prendront toutes les mesures nécessaires pour assurer l'exploration méthodique de ces tombes.

Les sépultures les plus anciennes forment un noyau central, qui s'étendit peu à peu vers l'ouest, le nord et l'est.

Dix des tombes comprises dans le cimetière gaulois appartiennent à l'âge du bronze. Ce sont des sépultures à incinération, en forme de simples fosses, au fond desquelles on a déposé les vases contenant les restes du corps incinéré. Les objets trouvés dans ces tombeaux les font placer à la dernière phase de l'âge du bronze; il est intéressant de les rapprocher des tombes étudiées au Boiron, à quelques kilomètres de là, par M. F.-A. Forel, ainsi qu'à celles trouvées dans le temps à la Moraine de Saint-Prex.

Ces sépultures nous fournissent donc la preuve de l'existence sur les bords du Léman, à la fin de l'âge du bronze, de quelques familles ayant la coutume d'incinérer leurs morts.

Une constatation importante a été faite à Saint-Sulpice; c'est celle de la présence d'une tombe à incinération appartenant à l'époque gauloise. C'est une nouveauté pour la Suisse où jusqu'à ce jour on n'avait jamais constaté de tombes gauloises à incinération. Le défunt a été brûlé, paré de ses bijoux et ornements, sur un bûcher situé sur un autre emplacement que celui de la tombe, puis, une fois les cendres refroidies, elles furent déposées avec les os calcinés au fond de la petite fosse. Celle-ci contenait, parmi les restes du bûcher, un large ressort de fibule, des fragments de bracelet tubulaire et des débris de petits anneaux de bronze. La présence de ces objets permet à M. Viollier de placer la sépulture avec beaucoup de probabilité dans la période de La Tène I a.

Nous remarquerons ici que M. Viollier, à la suite de recherches minutieuses, et de plusieurs travaux et publications, a fixé les périodes de La Tène en Suisse comme suit :

La Tène I a	=	de 450 à 400
La Tène I b	=	de 400 à 325
La Tène I c	=	de 325 à 250
a Tène II	=	de 250 à 50

Le La Tène III fait complètement défaut chez nous, ou du moins se confond avec la civilisation romaine.

Nous avons vu plus haut que deux des tombes à incinération ne sont en réalité que des foyers rituels; l'une était formée d'un simple lit de cendres, sans objets. L'autre montrait une couche de cendres sur laquelle reposaient des fragments de vases et deux petits anneaux de fer. On découvrit encore deux autres foyers rituels à Saint-Sulpice, formés d'un lit circulaire de pierres, d'un diamètre inférieur à un mètre, recouvert de cendres et de charbon. On a constaté dans le cimetière d'Andelfingen des foyers analogues, disposés entre les sépultures à inhumation; ils devaient servir à l'accomplissement des cérémonies qui accompagnaient le dépôt du corps dans la fosse.

(*A suivre.*)

Victor-H. BOURGEOIS.

CORRESPONDANCE DE F.-C. DE LA HARPE
AVEC D'ALBERTI
en 1836.

Nous avons à maintes reprises donné des extraits de la correspondance de Frédéric-César de la Harpe. La lettre qui suit tire tout son intérêt des circonstances dans lesquelles elle a été écrite. 1836 fut, en effet, une année agitée pour la Suisse et il est tout particulièrement intéressant d'avoir l'opinion d'un contemporain sur les événements d'alors. Sur-tout quand ce contemporain est F.-C. de la Harpe, c'est-à-dire un homme qui avait été non seulement le témoin d'un demi-siècle de notre histoire, mais aussi un des acteurs les plus actifs de cette histoire. Sa robuste vieillesse lui permettait de suivre encore du regard les événements de l'Europe